

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 novembre 2022

VISANT À ABOLIR LA CORRIDA : UN PETIT PAS POUR L'ANIMAL, UN GRAND PAS
POUR L'HUMANITÉ - (N° 329)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 251

présenté par
M. David Habib

ARTICLE UNIQUE

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cette proposition de loi tente d'uniformiser notre pays, de standardiser notre pays au point que le modèle soit le modèle parisien.

Ce n'est pas que le combat de la corrida. C'est le combat du foie gras, de la chasse, de ce qui fait les originalités du sud et du sud ouest.

Cette proposition revient à une réduction des libertés, à interdire une différence au lieu de la comprendre et de l'accepter.

Il faut voir les conséquences de la suppression de la corrida. Ce sont des économies, à Orthez, à Arzacq, à Garlin, partout des économies qui sont malmenées parce que les corridas, les ferias c'est du pouvoir d'achat dans les commerces, c'est de l'activité économique dans ces communes.

Il convient donc de supprimer cet article.